

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 564

Artikel: Les femmes et la Société des Nations : notre contribution

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Il faut — à moins de se brouiller avec la vie — croire davantage à l'idéal à mesure que l'on croit moins aux hommes.

E. RAMBERT.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) établis pour la somme de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm.</p> <p>Largeur de la colonne : 70 mm.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p>
--	--	--	---

L'Assemblée d'hiver du Groupement "La Femme et la Démocratie"

(Neuchâtel, 25 février 1940)

C'est devant un public attentif de déléguées et de membres de la plupart des Sociétés qui lui sont affiliées que ce groupement a tenu l'autre semaine son Assemblée d'hiver, sous la présidence de M^{me} Gschwind-Regenass (Bâle). Cette dernière, après une allocution d'ouverture aimablement prononcée en français, a présenté un excellent rapport sur l'activité du groupement durant le dernier exercice. Un des points qui en est nettement ressorti est celui de la question antisémite: une propagande prudemment camouflée se manifeste trop souvent, et réclame par conséquent toute notre attention et toute notre vigilance. L'Assemblée a notamment chargé le Comité de démarches auprès des autorités fédérales au sujet du « J. » rouge dont sont oblitérés chez nous, et si incroyables que cela puisse paraître! des passeports ou des documents appartenant à des Israélites, prêtant à la sorte leur possesseur. Cette mesure nettement contraire à l'esprit démocratique est totalement inadmissible en Suisse, et le groupement a le devoir de s'en préoccuper. Au cours de la discussion sur ce triste sujet de l'antisémitisme, il fut également relevé combien trop souvent, et involontairement, dans nos conversations et nos expressions, nous manquons à ce même esprit démocratique; et la nécessité urgente de ne donner aucune prise à cet abominable esprit de lutte de races a été soulignée.

M^{me} Gschwind ayant encore indiqué dans son rapport combien il est difficile pour le groupement de traiter de problèmes actuels sans que l'une ou l'autre des Sociétés affiliées ne redoute de se voir entraînée malgré elle dans le domaine politique, une discussion intéressante s'engagea sur ce sujet. Il fut recommandé au groupement de rester sur un terrain objectif, en engageant ses Sociétés affiliées à discuter ces questions du point de vue démocratique en laissant à chacune sa liberté d'opinion, ceci plutôt que de prendre position et de créer de la sorte de fâcheuses divergences. Il y a là une tâche d'éducation civique à accomplir, qui, ainsi comprise est certainement du ressort du groupement. En matière de reconstruction de l'Europe, les Sociétés affiliées ont été invitées à s'intéresser aux travaux de diverses organisations, tels que l'Union européenne, Pan-Europa, le R. U. P. suisse sous sa forme actuelle, etc. Une tâche importante à l'heure actuelle des femmes suisses membres du groupement est celle de maintenir les relations internationales avec d'autres femmes, et M^{lle} Gourd a été chargée d'apporter un salut fraternel aux membres du Comité de l'Alliance Internationale qui doivent prochainement se rencontrer à Paris.

La séance de l'après-midi, qui réunit un nombreux public fut consacrée surtout à la question du suffrage féminin envisagé sous son aspect démocratique. Après que M^{me} Gschwind eut exposé que, si les femmes revendiquent le droit de vote, ce n'est pas, comme on le croit trop souvent, à titre de récompense pour leur travail en temps de mobilisation, mais essentiellement comme manifestation de leur responsabilité à l'égard de la chose publique, M^{lle} Gourd, qui avait été chargée de la conférence principale sur ce sujet, fit d'abord un rapide tour d'horizon en Suisse, constatant que non seulement la question est actuelle dans plusieurs cantons (Genève, Neuchâtel, peut-être bientôt Bâle) mais aussi qu'un renouveau d'intérêt se manifeste à cet égard. Des exemples pris à Genève, surtout parce que ce sont ceux que la conférencière connaît le mieux, permettent en effet de constater l'évolution qui s'est produite dans l'opinion publique: les partis politiques en discutent, la presse s'y intéresse, les groupements tant masculins que féminin s'en préoccupent, et tout cela, pour une part importante, du fait de la mobilisation. Celle-ci a prouvé en effet, quand bien

même la part des femmes à l'œuvre nationale est encore trop faible, quel concours ces dernières pourraient apporter à la défense, tant matérielle que spirituelle du pays: la mère, l'éducatrice, la citoyenne ont toutes leur tâche à remplir pour sauvegarder le véritable visage de la patrie, c'est-à-dire son essence même, de liberté et de démocratie. Faisant allusion au récent discours de M. le Conseiller national Vallotton aux Chambres fédérales, M^{me} Gourd démontra que si les Lottas finlandaises ont été à même de défendre leur pays, en lui amenant de si utiles contingents, c'est grâce au fait que, depuis 1907, date à laquelle le suffrage leur a été reconnu, elles ont pu faire complètement leur apprentissage de la vie civile, connaître à fond tous les rouages de l'organisation de leur pays, prendre l'habitude des initiatives et des responsabilités — toutes choses dont nous, femmes suisses, sommes encore beaucoup trop tenues à l'écart. Et là est l'erreur et le danger, car n'y a-t-il pas chez nous des « réserves nationales », selon l'expression si juste d'une regrettable suffragiste neuchâteloise, que notre pays pourrait, devrait employer au mieux de nos capacités, partout où il aurait besoin de nous pour défendre son idéal? Mais la faute de cet ostracisme n'est pas aux hommes seuls, mais aussi aux femmes, qui n'ont pas toutes suffisamment compris que le droit de vote est un devoir, et que lorsque nous le réclamons, c'est pour être à même de mieux servir la collectivité. Au lieu de parler de *Frauenstimmrecht*, aurions-nous été mieux comprises si nous avions demandé la *Frauenstimmpflicht*?

(La suite en 3^{me} page)

Comment l'on a préparé en Angleterre l'évacuation des enfants des grandes villes

L'évacuation des civils en cas de guerre, dont on parle tant maintenant chez nous, n'est pas seulement un problème d'ordre militaire ou administratif: il y a là aussi de nombreux aspects sociaux, hygiéniques ou éducatifs, dont il est indispensable qu'un pays soucieux du bien-être de ses ressortissants tienne compte. L'on a encore peu de renseignements précis sur la façon dont furent organisés notamment les exodes d'enfants en France et en Angleterre en automne 1939, quand même certainement des expériences ont dû être faites qu'il serait utile de connaître, autant pour éviter de répéter des fautes que pour s'inspirer de méthodes qui, à la pratique, se sont révélées fécondes. Ainsi, parmi les erreurs commises, nous avons entendu signaler, dans des milieux aussi autorisés que compétents, celle qui a consisté à séparer des familles, que l'on a eu plus tard mille peines à regrouper, créant ainsi des difficultés supplémentaires qu'une évacuation en bloc aurait évitée — et ceci sans parler des déchirements de ces séparations, des souffrances morales, et aussi parfois des misères matérielles qui en ont résulté.

D'autre part, il est évident qu'il y a une grande différence entre des évacuations faites à la dernière minute, sous la menace des bombes et des incendies et celles qui, mesures de prudence avant tout, peuvent être préparées calmement et soigneusement étudiées. Tel a été le cas de l'Angleterre, et le journal *Housecraft*, organe de l'Association des maîtresses d'écoles ménagères, nous apporte sur un cours pratique, organisé durant l'été 1939, des détails qui intéresseront certainement nos lectrices.

Ce cours auquel participèrent un certain nombre de jeunes institutrices récemment diplômées eut lieu dans un village du comté de Durham, dans un camp modèle spécialement équipé pour la circonstance avec des tentes, un magasin, une infirmerie, etc. Presque tout le ménage de ce camp (cuisine, nettoyeur, etc.) fut assuré par les élèves, qui apprirent de plus à monter et à démonter des tentes, à organiser les installations sanitaires nécessaires, à prendre les mesures voulues en cas de pluie et d'humidité prolongées, etc., etc. Mais tout ceci, de même que les notions de premiers secours en cas d'accidents qui leur furent aussi données, ne dépassait pas la somme de connaissances requise de chefs éclairés ou de directrices de camps de vacances, et tout un programme spécial avait été élaboré touchant aux problèmes de l'évacuation. Ainsi une conférence suivie de discussion fut donnée sur l'évacuation d'une ville, avec des indications pratiques sur l'équipement personnel aussi bien que professionnel d'une institutrice chargée de conduire sa classe hors ville: bagage personnel (un sac de montagne et un léger carton à chapeau); matériel scolaire (peu de livres, quelques cartes de géographie, un recueil de chants, etc.). Il fut beaucoup insisté au cours de la discussion sur l'absolue nécessité pour l'institutrice de se maintenir en bonne santé afin d'être à même de remplir sa tâche, et de combiner son bagage personnel en conséquence; et une attention toute spéciale fut portée à la surveillance des enfants

durant le voyage, ceux-ci devant s'exercer auparavant à marcher en groupes en se tenant par la main... et à obéir promptement!

L'aspect sanitaire ne fut pas laissé de côté, et des indications précises furent données aux jeunes institutrices, d'abord sur l'organisation médicale du comté en temps de guerre, puis sur les symptômes de maladies contagieuses, les nécessités de l'isolement immédiat de tout cas douteux, celles de la propreté et de l'hygiène journalière. Fut ensuite abordée la discussion sur les effets de l'évacuation sur les enfants: ceux-ci, étant, ou excités et nerveux, ou timides et émotifs, ou atteints du mal du pays, ces états d'esprit se traduisaient forcément par de l'indiscipline, par des accès de colère ou de désespoir, de grosses sottises et pas mal de dégâts matériels! De plus, et vu les répercussions du déplacement sur leur état de santé, leur sommeil, le bouleversement de leurs habitudes, vu aussi la difficulté de s'adapter à un milieu nouveau, à la vie à la campagne, à l'obscurité, leurs possibilités de travail ne pourraient être qu'amoincies, leur faculté d'attention et de concentration diminuée, et leur maîtrise de classe devrait créer autour d'eux une atmosphère d'affection, de sécurité, de discipline et de continuité par des occupations régulières. Ceci en relations avec les problèmes spécialement créés par l'installation dans une région inconnue à la fois aux enfants et à leurs institutrices, au climat, aux distances entre les différents villages, aux difficultés aussi provenant du fait que les enfants seraient généralement hospitalisés chez des habitants de la région, dont certains exerceraient une heureuse influence, et réussiraient sans peine à prendre en main leurs petits hôtes, alors que d'autres seraient au-dessous de leur tâche. D'où, pour les institutrices, la nécessité du contact avec les habitants, celle d'inspecter avec tact les chambres des enfants, d'obtenir de ceux-ci de la propreté et de la minutie, etc.

D'autres conférences et discussions fort intéressantes figurèrent encore à l'ordre du jour de ce camp, par exemple sur le programme des leçons à donner, en relations autant que possible avec le cadre nouveau des petits évacués (géographie et histoire de la région, notions d'agriculture, arithmétique pratique, etc.). La possibilité dut être aussi envisagée des leçons par équipes, faute de locaux suffisants pour recevoir tous les enfants à la fois, et de l'organisation de jeux et de leçons de chant ou de gymnastique dans une grange, sous une tente, ou en plein air, pour ne laisser aucun d'entre eux inoccupé. De même l'école ne durant pas toute la journée, et des jours de congés devant être prévus, un programme d'organisation des loisirs dut être étudié. Et enfin, et hélas! il fallut encore envisager le cas tragique et toujours possible des raids aériens, pour lesquels une ligne de conduite parfaitement précise fut fixée: départ des enfants en bon ordre vers l'abri le plus voisin, masque à gaz en main, notion claire pour l'institutrice du lieu où elle doit conduire sa troupe, surveillance affectueuse et ferme dans l'abri pour éviter les pleurs et les cris qui dégénéreraient vite en désastre, un chant entonné en commun ou une histoire racontée à propos pouvant tenir ce petit monde tranquille sans qu'il soit effrayé. Si la ville est bombardée, faire coucher les enfants par terre, loin des fenêtres, l'institutrice, se promenant au milieu d'eux et leur parlant tant que sa voix



Les femmes et la Société des Nations

Notre contribution

Nos lectrices savent-elles quel est le montant de la cotisation annuellement payée par la Suisse à l'Institution de Genève? Dix sept unités, soit 378.519 fr. (francs or). (A titre de comparaison, la France paye 1 million 781.266 fr. et la Grande-Bretagne 2 millions 404.700 fr. (même monnaie). Or, si l'on compare cette somme, qui en elle-même peut paraître considérable, avec celle que nécessite par jour notre mobilisation et la garde de nos frontières, cette cotisation ne semble-t-elle pas alors bien minime? et ne peut-on pas, de ce point de vue aussi, déplorer l'échec de la sécurité collective, qui garantissant la paix en Europe, aurait permis d'employer nos ressources financières à tant d'œuvres de progrès social ou intellectuel?...

Ce à quoi „Pro Infirmis“ emploie les sommes récoltées par la vente de cartes illustrées qui bat son plein en ce moment



Visite et consultation



Une leçon à de petits défectifs



L'achat d'une voiture pour une ouvrière horlogère infirme.